

**A.R.E.Q.**  
**Secteur D**  
**« Des Prairies »**

Le territoire sur lequel réside actuellement une large proportion des membres de l'AREQ fait partie de la plaine laurentienne de la rive sud du fleuve St-Laurent. La géographie présente un **terrain plat** qui était propice à l'agriculture depuis les débuts de la colonie.

Lorsqu'en 1611 Champlain, géographe-explorateur, fait la reconnaissance des lieux, il dresse une carte et signale les marécages suivis de prairies. Il y fait la rencontre d'Amérindiens qui ont établi leur campement à Kentaké. Il nomme l'endroit **LAPRAIRIE**. C'est aux abords du fleuve que la **SEIGNEURIE DE LA PRAIRIE** prendra donc racine en 1667. Les seigneurs jésuites distribuent les terres en plusieurs concessions dont la **Côte des Prairies N.E.** et la **Côte des Prairies S.O.** devenues depuis une partie de la ville de **BROSSARD**. Un des pâturages réservés au bétail est formé par un terrain de grande dimension nommé **Commune de La Prairie**.



Les villes de banlieue qui ont graduellement remplacé le territoire agricole, dont Brossard, Candiac, La Prairie ont conservé peu de prairies ayant conservé leur vocation agricole. L'histoire seule nous rappelle qu'autrefois les terres cultivées étaient de riches prairies, parsemées de résidences de fermiers.

Ange-Albert Fontaine

Avec la collaboration de « **La Société historique de La Prairie de la Magdeleine** »